

DES SENTIERS POUR SUTTON

Vision du PENS
Le cas du marais-Boyce



Le Parc d'environnement naturel de Sutton en bref

Fondé en 1979, le Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS) a depuis pour mission de protéger la nature de Sutton en y assurant un accès public bien encadré, accompagné d'un programme d'éducation relative à l'environnement favorisant sa compréhension, son respect et sa conservation.



Le Parc d'environnement naturel de Sutton en bref

- Un OBNL doté d'un statut charitable, porteur depuis 45 ans d'une vision de développement axé sur la conservation
- Le créateur et gestionnaire d'un réseau de 50 km de sentiers pédestres quatre-saisons au service de la nature et de la communauté
- L'initiateur d'un projet de parc régional éclaté ayant pavé la voie au Corridor Appalachien et à la Réserve naturelle des Montagnes-vertes



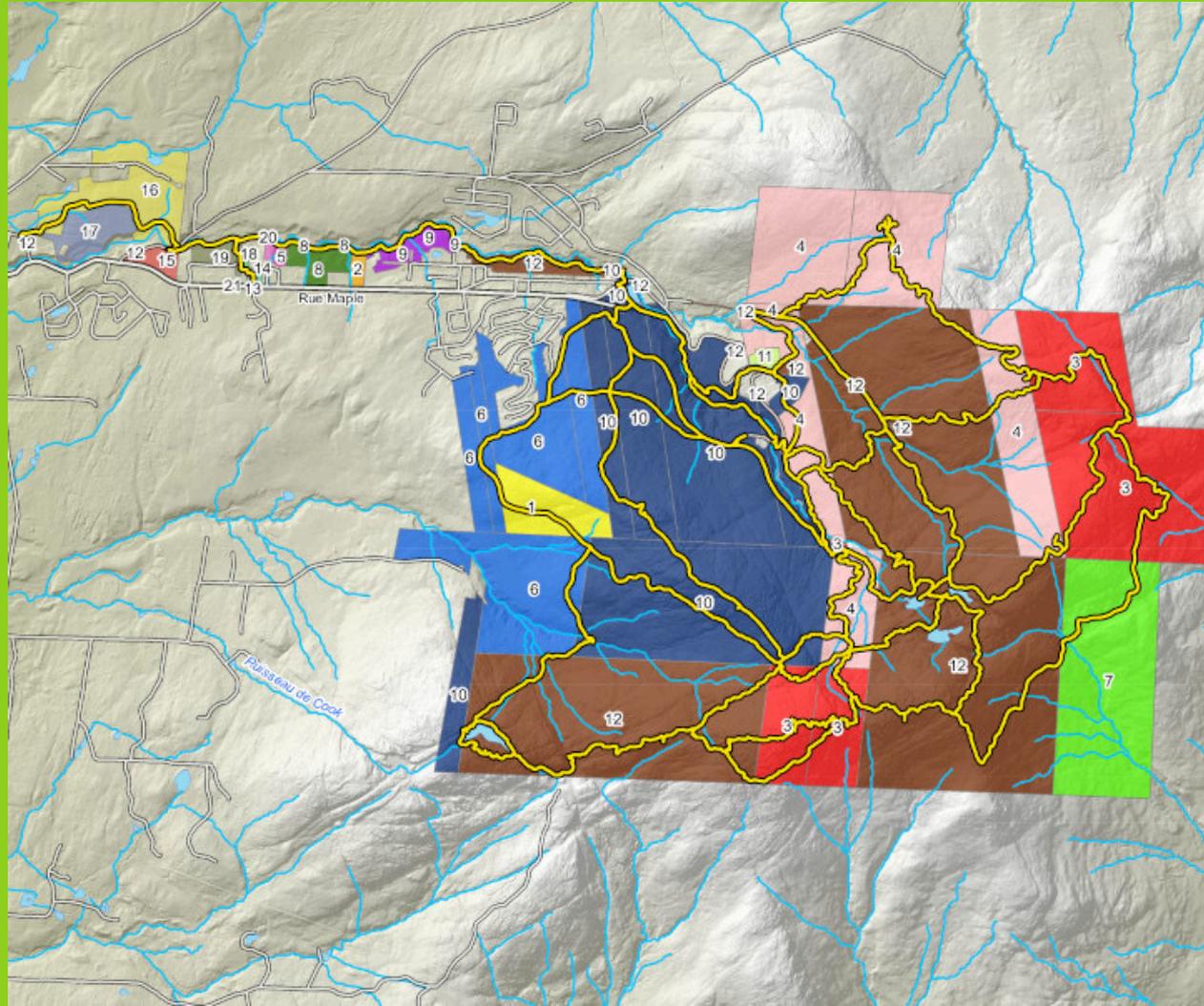
Le Parc d'environnement naturel de Sutton en bref

- Un programme éducatif gratuit offert chaque année à des centaines de jeunes
- Un club de marche éthique et inclusif et des animations facilitant l'accès à la nature, même pour les plus âgé.e.s
- Plus de 1 000 000 \$ investis au cours de la dernière décennie sur des terrains qui ne lui appartiennent pas
- 60 000 à 80 000 visites tarifées/année
- Plus de 100 000 visites gratuites/année
- Des millions de retombées économiques directes et indirectes



Aménager chez les autres

- Entente de 10 ans signée avec CNC en février 2020 (lots rouges et roses)
- Entente de 4 ans signée avec la Ville en avril 2020 (lots bruns), à renouveler cette année
- Mont Sutton a repris en 2020 la gestion de ses infrastructures (lots bleus)



Des sentiers, pour quoi faire?



- **AMBITION INITIALE DU PENS:** Donner accès aux milieux naturels de Sutton pour favoriser leur protection.
- **EFFET COLLATÉRAL:** Contribuer au bien-être et à la vitalité économique de sa communauté, en devenant un attrait récréotouristique majeur.
- **MISE À JOUR 2024:** Contribuer à la protection de l'environnement de toutes les façons possibles (incluant transport actif).

Les limites du réseau de sentiers actuel

- La gestion des sentiers occupe l'essentiel des activités de l'OBNL
- La fréquentation du réseau est à la limite de sa capacité d'accueil
- Dans les secteurs les plus sensibles, l'accès public est à risque de compromettre la conservation des milieux naturels
- Juste maintenir le réseau en bon état exige des investissements importants et récurrents





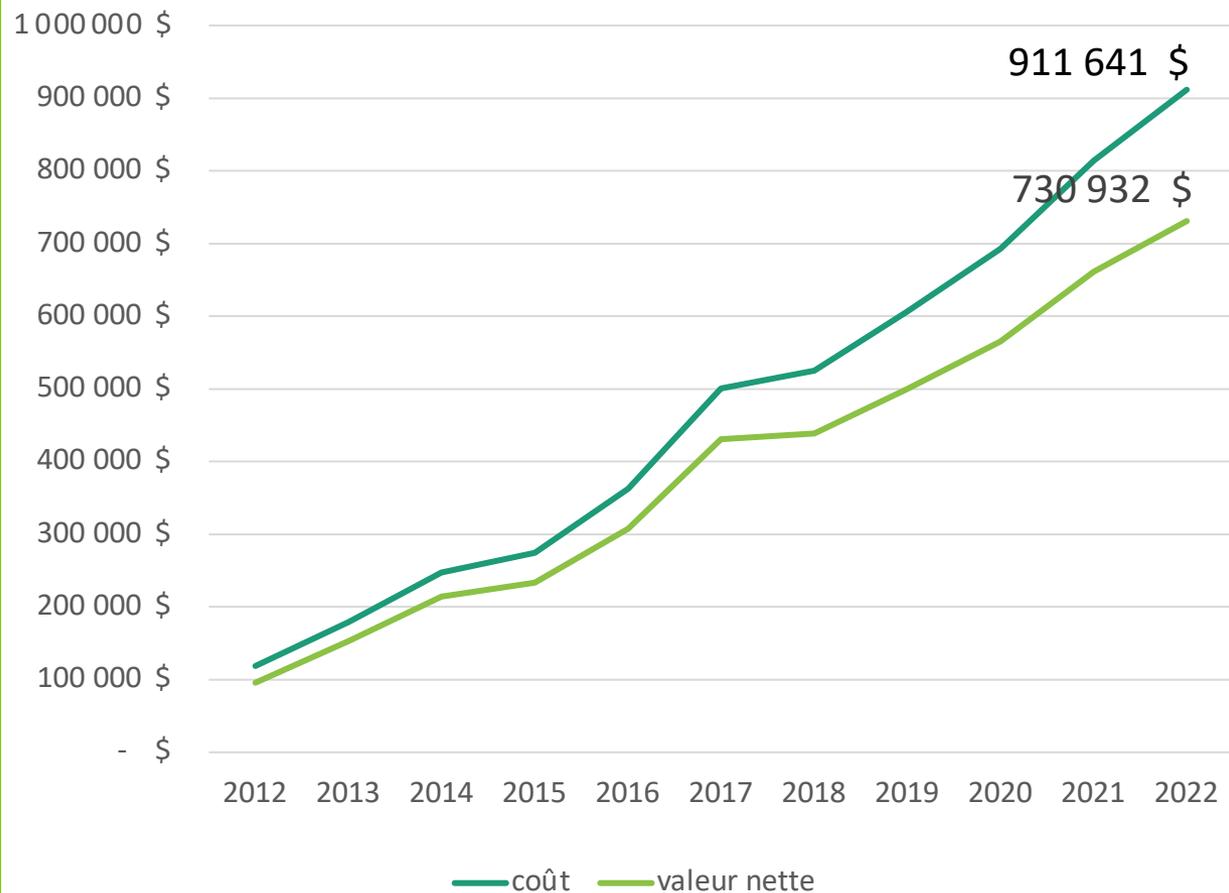
Un réinvestissement soutenu dans les sentiers

**2012: 1^{er} poste
d'accueil
37 400\$**

**2013-2017: 1^{er} plan
quinquennal
456 500 \$**

**2018: fin du 1^{er} plan
24 900 \$**

**2019-2023: 2^{ème} plan
quinquennal
Environ 396 000 \$**



Causes du problème

- Terrain difficile et mal drainé
- Tracé inadéquat de nombreux sentiers accélérant leur érosion
- Niveau d'aménagement initial insuffisant pour le volume et le type d'utilisateurs actuels
- Caractère aléatoire des investissements et sous-financement chronique des opérations



Conséquences

- Moratoire sur le développement du réseau tarifé, assorti d'un plan de mise à niveau sur 10 ans (2013-2022)
- Développement de sentiers réorienté vers le village (Village-Montagne initié en 1985, complété 30 ans plus tard)
- Développement du volet éducatif et de l'encadrement des visiteurs (patrouille, garde-parc)



Projet du marais Boyce

- Souhaité depuis des années en raison de son intérêt éducatif et paysager et de sa proximité du village
- En ligne avec les orientations stratégiques du PENS (sentiers accessible à pied à partir du village)
- Analyse préliminaire effectuée en 2023, dans le cadre du projet déposé à la Ville de Sutton en relation avec sa vision de mobilité durable

Un ajout potentiel au réseau existant



Pour assistance immédiate
durant les heures d'ouverture
du poste d'accueil,
composez
450 538-4085

Sécurité:
pour toute urgence,
composez le 911

For immediate assistance
during the office hours of
the welcome booth,
dial
450 538-4085

Safety:
for all emergencies,
dial 911





Projet du marais Boyce

Facteurs d'analyse de son opportunité

- Intérêt (paysager, éducatif, connectivité)
- Usages projetés (récréatif ou fonctionnel)
- Sensibilité écologique (faune, flore)
- Contraintes physiques (pentes, milieux humides, nature du sol)
- Pérennité des droits de passage potentiels (propriété, servitudes, ententes)
- Coûts d'aménagement et de gestion (entretien, supervision)
- Capacité de financement de l'aménagement et de la gestion

Projet du marais Boyce

Résultat de l'étude d'avant projet

- Le milieu a subi plusieurs perturbations au cours des dernières années
- Potentiels paysagers et éducatifs indéniables: rôle du marais dans l'approvisionnement en eau du village, restauration du ruisseau à méandres et de la prairie humide, contrôle d'espèce exotique envahissante, réintégration des castors...





Projet du marais Boyce

Résultat de l'étude d'avant-projet

- Grande richesse écologique, incluant 35 espèces d'oiseaux
- 4 unités paysagères aux profils très différents, dont au moins une trop sensible pour intégrer un sentier, et une à restaurer
- Potentiel de connexion avec Village-Montagne à explorer (propriétés privées), mais risque de conflit d'usage (parc à chien)
- Potentiel d'aménagement intéressant, à faible impact et à un coût raisonnable, pour un courte section entièrement située sur le terrain de la Ville, impliquant la collaboration des Travaux Publics.

Projet du marais Boyce

À suivre
Merci!

